



FRAIS DE GARDE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DEPENDANTES

Demande de remboursement - Élus communaux

BENEFICIAIRE

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance	

OBJET DE LA DEMANDE

Conformément aux articles L. 2123-18-2 et L. 2123-1 du CGCT, le remboursement est ouvert pour la garde d'enfants ou l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à domicile dont l' élu a la charge.

CADRE DE L'OBLIGATION ÉLECTIVE

Cocher la case correspondante :

☐	Séance plénière du Conseil municipal
☐	Réunion d'une commission municipale (instituée par délibération)
☐	Réunion de l'assemblée délibérante ou du bureau d'un organisme extérieur (où l' élu représente la Ville)
☐	Cérémonie publique ou commémoration officielle (fêtes légales ou journées nationales instituées par décret)

DÉTAIL DE LA PRESTATION

Date de la réunion/cérémonie :	
Durée de la garde (en heures) :	
Montant total payé par l' élu·e :	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et que le montant de la présente demande de remboursement n'excède pas mon reste à charge réel, déduction faite de toutes les aides financières perçues (notamment de la CAF) et de tout crédit ou réduction d'impôt dont j'ai bénéficié par ailleurs pour ce même objet.

Fait à Les Lilas, le _____

Signature de l'élue :

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

1. Justificatif de dépense

Facture d'une structure agréée ou justificatif de paiement de l'employé à domicile.

2. Justificatif de présence

Attestation de présence à la réunion ou cérémonie visée (feuille d'émargement ou protocole).

CALCUL DU REMBOURSEMENT [réservé à la DRH]



Le remboursement est plafonné au montant horaire du Salaire Minimum de Croissance (SMIC) brut en vigueur au moment de la réunion.

Nombre d'heures : _____ × [SMIC horaire brut] = _____ €

Contact DRH : drh@leslilas.fr

Adresse de retour :

Mairie de Les Lilas
Direction des Ressources Humaines
82 rue Romain-Rolland
93260 Les Lilas

La Ville des Lilas, représentée par son Maire, est responsable du traitement des données à caractère personnel.

Service responsable du traitement : la DRH de la Ville des Lilas.

Finalités : les données à caractère personnel recueillies sont utilisées pour les finalités suivantes :

- gestion administrative des personnes concernées ;
- rémunération

Destinataire(s) des données à caractère personnel : vos données à caractère personnel sont exclusivement destinées :

- au personnel habilité du responsable de traitement ;

Durée de conservation : les données à caractère personnel collectées pour le suivi administratif du mandat de chaque élu sont conservées pendant six ans.

Sécurité des données à caractère personnel : le responsable du traitement met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la sécurité des données à caractère personnel collectées et conservées. Vos données à caractère personnel sont ainsi protégées contre la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé, de manière accidentelle ou illicite.

Exercice de vos droits : conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés ainsi qu'au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données et d'opposition pour des motifs légitimes au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service responsable du traitement susvisé, ou au délégué à la protection des données (dpo@leslilas.fr). si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez saisir la CNIL. 3 place de Fontenoy 75007 PARIS